Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Décembre 2012 – Nº 20

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie

LES GOUTTES D'EAU FONT LES GRANDES RIVIERES

En cette période de fêtes de fin d'année, propice aux cadeaux, aux bonnes résolutions et à l'empathie, j'ai choisi de vous parler de quelques actions du service social et de la commission sociale de la commune de Bellevue.

La commission sociale de Bellevue, formée de 8 membres du Conseil municipal, se réunit 2 à 3 fois par année pour procéder à l'attribution de subventions dans le domaine social.

Un budget est tout d'abord destiné aux associations à but non lucratif qui œuvrent sur le territoire genevois. Nous recevons en mairie de nombreuses demandes de subventions tout au long de l'année et un premier tri est effectué par Mme Chevalley del Rio et moi-même. Nous suivons pour cela les critères fixés par la commission sociale qui concernent, le domaine d'activité (santé, enfance, précarité, handicap…), la taille du budget, la représentation, etc... Un tournus est effectué d'année en année afin d'aider un maximum d'associations. Le Président de la commission sociale, M. Gérald Rüegsegger, est alors consulté et la liste finale est présentée, en général une fois en mai et une fois en octobre, devant les membres de la commission. Ceux-ci choisissent alors une dizaine d' associations pendant l'année qui recevront chacune la somme de CHF 1'000.-.

Un autre fond est à disposition d'associations œuvrant à l'étranger et venant en aide aux populations défavorisées. Depuis 2007, les autorités se sont fixées pour objectif de consacrer 0.7% du budget de fonctionnement à cette aide. Contrairement à ce qui se fait pour les associations genevoises, ces associations sont suivies d'année en année et le renouvellement des subventions est présenté lors de la séance de mai à la commission sociale. En cas de solde non attribué, un choix de nouveaux projets est effectué en accord avec le Président de la commission. Les représentants de ces associations sont alors invités à présenter leur projet devant la commission lors de la cession d'automne. Là encore, un nombre de critères prédéfinis permet de trier les nombreuses demandes reçues en mairie ; notamment le domaine d'activité, le pays destinataire, ainsi que la taille du budget. 23 associations bénéficient d'une subvention dont le montant se situe entre CHF 1'500.- et CHF 5'000.-.

Pour finir, un troisième budget appelé « fond d'aide d'urgence » permet au magistrat en charge du social de répondre rapidement aux demandes d'associations (Unicef, Médecins sans frontières, etc.), en cas de catastrophes naturelles ou humaines, en Suisse et à l'étranger. Cette année, la commune a soutenu l'Unicef en faveur des enfants en Syrie, L'EPER en faveur de la population au Niger et Caritas en faveur de réfugiés au Liban et en Jordanie.

Que ce soit dans le domaine social suisse ou étranger, l'un des critères d'attribution de subvention est le lien de l'association avec un(des) habitant(s) de Bellevue ou des communes avoisinantes. Nous vous encourageons, dès lors que vous soutenez ou faites personnellement partie d'une association qui œuvre sur Genève ou dans un pays étranger et qui correspond aux critères d'attribution de la commission sociale, à envoyer un dossier complet à la mairie. Vous trouverez également les critères d'attribution sur le site de la commune.

Comme vous l'aurez lu ci-dessus les sommes attribuées sont relativement modestes mais ce sont les gouttes d'eau qui font les grandes rivières…

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Catherine DuPasquier
Conseillère administrative

Bellevue european energy award Cité de l'énergie

LE RESPECT CA CHANGE LA VIE

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2012 :

- Le budget 2013 a été présenté et renvoyé en commission des finances pour examen.

- Les membres du bureau de vote ont été élus pour 2013 :
  Président : M. Raphaël PETITE (BdA)
  Suppléant : M. Rémy GOBERT (PLR)
  Vice-président : M. Bernard FOGARASI (PLR)
  Suppléante : Mme Delphine SCHIAVO-ABEL (PLR)

Les dates des votations et élections 2013 sont :
3 mars, 9 juin, 22 septembre, 6 octobre, 10 novembre, 24 novembre.

- 2 dossiers de naturalisations ont été examinés.

DÉPART DE M. STEVE DOMINÉ DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Après 10 années passées à la mairie de Bellevue, M. Dominé nous quitte à fin décembre pour se tourner vers d'autres horizons. Engagé en 2002 en qualité d'employé administratif par M. Claude Etter, Maire, M. Dominé a ensuite été nommé Directeur administratif. Son parcours dans la commune l'a aussi mené à assumer diverses responsabilités, notamment en tant que membre du comité de l'association genevoise des secrétaires communaux depuis 2004, ou encore secrétaire du Conseil municipal depuis 2008. Très impliqué dans les activités de la commune, il a également participé à l'organisation et assisté à de nombreuses manifestations avec la population : 1er août, promotions, Escalade, soirée citoyenne par exemple… Population dont il a su se faire apprécier. En dix ans, le nombre de collaborateurs du service administratif a doublé, la commune est passée d'un Exécutif à un Conseil administratif et la population a augmenté de plus de 20%, dépassant le seuil des 3200 habitants cette année. Tant de changements qui ont impacté directement le travail de l'administration auxquels M. Dominé a su parfaitement s'adapter.

Doté de grandes qualités professionnelles, dévoué, sensible et toujours prêt à rendre service, il manquera à ses collaborateurs.

Nous le remercions vivement pour tout le travail accompli et la grande disponibilité dont il a toujours fait preuve et lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel.

CONFIRMATION DE POSTE M. AURELIEN MATTI

Initialement entré à la mairie de Bellevue fin 2007 pour un module libre d'archivage dans le cadre de mes études d'Histoire, j'ai enchaîné les mandats dans ce domaine et celui de l'informatique dans les mairies voisines. De retour pour un petit mandat d'archivage fin 2011, j'ai été remplaçant au pied levé pour la gestion du Conseil municipal et celle de ses commissions au printemps 2012. En septembre 2012, j'ai été engagé à 100% pour poursuivre cette gestion consistant à l'élaboration - de concert avec les Directeurs de service et Conseillers administratifs et municipaux - des convocations, procès-verbaux et délibérations pour ne citer que les documents principaux.

Cette facette de l'administration communale m'intéresse beaucoup car elle recouvre des domaines variés mais aussi très pointus (juridiques, financiers, informatiques, historiques, écologiques, associatifs, sociaux, etc.). Je trouve également fort agréable d'être au contact direct des personnes, des problèmes et des projets car cela permet de vivre leur évolution au jour le jour.

ENGAGEMENT DE MME CYNTHIA GIAU

C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai intégré la sympathique équipe de la commune de Bellevue, le 1er juillet 2012, en tant que secrétaire du service technique et aide-comptable. Je travaille actuellement à 80% et suis ravie de mon nouveau poste de travail. En effet, mes tâches sont variées et intéressantes. Je seconde Monsieur Daniele Todeschini, Directeur du service technique, et j'aide régulièrement Madame Claire Albanese, Directrice des finances, pour la comptabilité.

De plus, j'apprécie de travailler dans un environnement agréable, proche du lac.

De par mon expérience professionnelle et ma motivation, j'espère contribuer à la bonne marche de la mairie, au service de la population, le plus longtemps possible.

ÉVALUATION DES COMMUNES SUISSES BELLEVUE SE CLASSE 50ÈME

Vous avez peut-être déjà entendu parler du « classement des communes suisses » établi par le spécialiste de l'immobilier zurichois IAZI et mandaté par le journal alémanique Weltwoche. Cette année, Bellevue se place 50ème au niveau suisse et 5ème au niveau cantonal (derrière Satigny 8ème, Plan-Les-Ouates 13ème, Collonge-Bellerive 20ème et le Grand-Saconnex 41ème) alors qu'en 2011 elle était 93ème. Comment est calculée cette place ? Voici quelques explications:

Commençons l'examen de cette note en relevant que sur plus de 2'500 communes que comptent la Suisse, seul un tiers, celles de plus de 2'000 habitants, sont classées. Ainsi, en 2012, ce sont 876 communes qui ont été notées.

20 facteurs répartis en 5 catégories ont constitués la base du classement :

Catégories	**Bellevue en 2012**
• Marché du travail	302ème
• Dynamique	126ème
• Richesse	30ème
• Charges fiscales	288ème
• Structure sociale	85ème

Marché du travail
- Taux de chômage en 2011.
- Changement à long terme du taux de chômage (5 ans).
- Nombre d'entreprises start-up.
- Personnes employées dans le secteur tertiaire.
- La centralité de la commune.

La dynamique
- Dynamique du changement actuel de la population (de 2009 à 2010).
- Développement à long terme de la population (5 ans).
- Logements construits (entre 2009 et 2010).
- Dynamique à long terme de l'activité résidentielle (de 2005 à 2010).
- Proportion de la population de plus de 65 ans.

Richesse
- L'impôt sur le revenu par habitant.
- Le niveau de prix des logements.
- Les variations des prix de l'immobilier (de 2009 à 2011).

Charges fiscales
- Taux d'imposition pour :
  - une personne mariée sans enfant,
  - une personne mariée avec deux enfants,
  - une personne seule,
  - un retraité marié.

Structure sociale
- Revenu imposable par habitant.
- Taux de scolarisation supérieure.
- Pourcentage de la population qui travaille dans une position de leader ou indépendant.

Tiré du site internet www.weltwoche.ch – consultation octobre 2012 – Articles originels : Sandra Schirm Gasser, Carmen Gasser, Oliver Rüegger (IAZI) traduits par la mairie de Bellevue.

INAUGURATION DES IMMEUBLES DE LA TUILIÈRE

Deux ans après les travaux de démolition de la sous-station SIG, les deux nouveaux immeubles d'habitation du chemin des Marettes, le réaménagement du parc Simon Eggly ainsi que la renaturation du Nant des Limites, ont été inaugurés sous un soleil radieux le 6 octobre dernier. En présence des autorités de la commune, M. Marcel Beauverd, Maire, Mme Catherine DuPasquier et M. Daniel Fabbi, Conseillers administratifs, M. Bernard Taschini, Président de la Fondation de la commune de Bellevue et Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat chargée du département de l'Intérieur, de la Mobilité et de l'Environnement. Les Bellevistes étaient également invités à participer à cette inauguration. Les 25 appartements repartis dans deux immeubles modernes se trouvent dans ce parc verdoyant et plaisant, où coule au milieu, un paisible nant. Ces bâtiments sont l'œuvre des architectes Groupe 8 et Bugna et sont construits selon les normes Minergie®. Ils sont reliés à une centrale de chauffage à distance et équipés de deux puits canadiens, de 16 panneaux solaires et d'une ventilation à double flux. Les fenêtres de plusieurs dimensions et de couleurs attirent l'attention des passants et expriment une esthétique innovante.

Des chemins en gravillon (Sault Brénaz) sillonnent au milieu de cette verdure dotée de petites buttes où des passerelles enjambent le ruisseau. Des arbres, des coins pique-nique, des bancs et un espace de jeux en bois pour les enfants, invitent les passants à profiter de cet endroit inspiré tout droit du monde de Tolkien. Dès cet hiver, des arbres supplémentaires seront plantés.

La résidence des Marettes qui héberge des étudiants, a quant à elle été rénovée. Les travaux ont consisté en la réfection complète de la toiture, le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres en double vitrage ainsi que le ravalement des façades et des pierres naturelles. Cette rénovation a permis de mettre en valeur cette jolie bâtisse qui s'intègre ainsi parfaitement avec le centre du village et le parc.

Dans le but de garder des espaces verdoyants, d'impressionnants marronniers ont été plantés entre le bâtiment « salle des sociétés » et le bâtiment de logements (41 Menuiserie) jusqu'à la salle Colovracum.

Marcel Beauverd, Maire de la commune, n'avait qu'une seule contrariété: qu'il y ait si peu de terrains disponibles pour construire d'autres logements.

Avant les travaux, avec la station SIG en arrière plan...

... et après les travaux.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU BÂTIMENT DE LA CRÈCHE (GIBC)

Avis de travaux

Les mairies de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, annoncent que les travaux pour la construction d'une crèche intercommunale ont débuté à mi-octobre 2012 à Bellevue.

Semaine n°34 : le terrassement est en cours.

Ce futur édifice se situe sur une grande parcelle à proximité d'un ensemble de bâtiments scolaires et un futur bâtiment parascolaire au sud et une voie ferrée au nord (voir le plan). Le projet comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage. La toiture est végétalisée et en partie accessible, elle servira d'observatoire sur le lac. Ce bâtiment répondra au standard Minergie®. Un maximum de pièces à vivre (chambres, salles d'activités) sont tournées vers le sud.

L'accès s'effectuera par le chemin de la Menuiserie depuis la gare de Genthod-Bellevue. Une boucle de rebroussement, des stationnements et une zone de dépose-minute seront aménagés.

La crèche pourra accueillir jusqu'à 90 enfants. Le coût de la construction est estimé à CHF 5.5 millions.

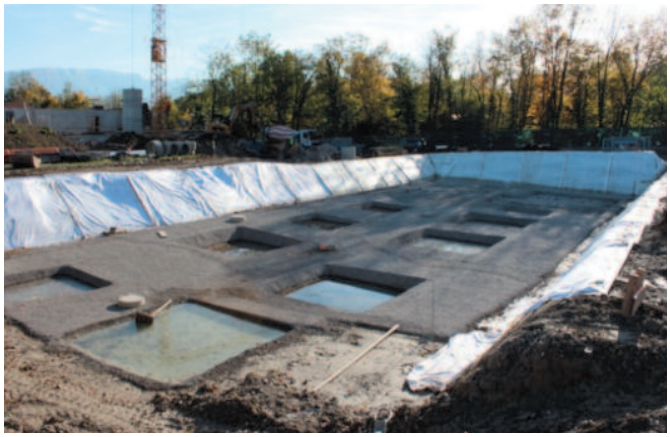

Semaine n°44 – le béton de propreté est posé au fond de fouille.

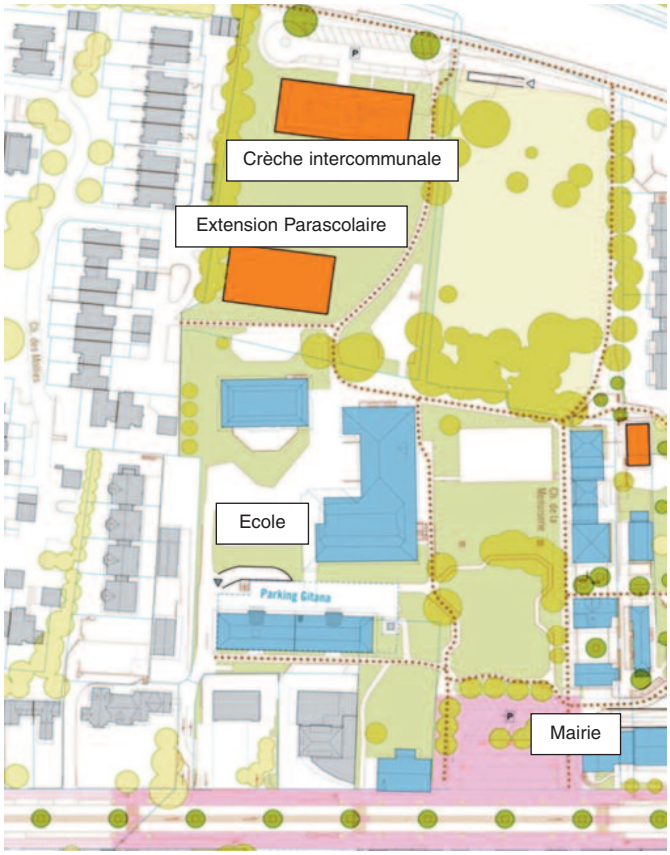

Cet été, les travaux de viabilisation et de terrassement ont débuté, permettant de profiter des vacances pour réaliser un maximum de travaux à proximité de l'école. La nouvelle crèche intercommunale sera disponible d'ici l'automne 2013.

Pour d'éventuels renseignements :

Mairie de Bellevue - Service technique

Tél. : 022 959 88 23 - Courriel : technique@mairie-bellevue.ch

CHANTIER PARASCOLAIRE

Le chantier du bâtiment destiné au parascolaire progresse selon le planning des architectes. Les murs en béton armé de l'étage sont terminés et le remblayage des fouilles a débuté. Le gros œuvre sera terminé pour fin février 2013. Les travaux de la viabilisation de la parcelle sont terminés.

Semaine n°44.

ÉCLAIRAGE PUBLIC À BELLEVUE

La commune a commandé au 1er septembre 2012 auprès des SIG, un audit énergétique sur l'état de l'éclairage public. L'objectif de ce rapport est d'apporter une vision complète du réseau et de mettre en évidence les économies d'énergie et ainsi les frais d'exploitation.

Suite à la réfection opérée en 2006, les potentiels d'économies sont faibles et les investissements nécessaires pour y parvenir restent relativement importants. La commune de Bellevue possède un des éclairages publics le plus efficace du canton. La puissance moyenne installée par candélabre est de 81 W, pour une consommation moyenne par année et par points lumineux de 340 kWh, plaçant ainsi Bellevue à la première place des communes de 3'000 à 10'000 habitants. Récemment, des candélabres (22 W) et des balises de type LED ont été installés au chemin des Marettes et dans le parc Simon Eggly.

Dès 2015, les ampoules au mercure seront interdites à la vente en raison de leur mauvaise efficacité et de la toxicité du mercure pour l'environnement. A Bellevue, nous trouvons ces sources lumineuses principalement dans les luminaires de balisages ou de sentier. Un seul candélabre est pourvu de ce type d'ampoule. Il se trouve au port Saladin. Les balisages se trouvent sur le chemin des Mollies (6 bornes), chemin du Planet, (5 bornes) et aux chemins De-Senarclens et De-Riencourt (36 bornes). L'année prochaine, la commune a décidé d'effectuer les travaux pour éliminer cette source lumineuse.

Nous vous rappelons que Bellevue a adopté la gamme de tarification de l'énergie en optant pour «SIG Vitale vert», contribuant ainsi au développement de nouvelles installations photovoltaïques et d'alimenter un fond destiné à la revalorisation écologique et à la recherche des nouvelles énergies renouvelables.

Quelques chiffres à retenir:

- 384 luminaires avec une puissance installée de 31'036 W.
- Une consommation d'énergie de 130'000 kWh/an.
- Le nombre de candélabres a augmenté de +60% depuis 2002. Cette augmentation est due au développement des quartiers résidentiels (Roselière etc).
- La consommation d'énergie n'a pas augmenté proportionnellement au nombre de luminaires (+33 % contre 60 %). La rénovation en 2006 avec des nouvelles sources à haut rendement a permis de réduire l'impact de l'extension de l'éclairage public sur la consommation d'énergie.
- Les typologies des sources lumineuses installées sont pour 65% des lampes sodium haute pression, 17% de lampes aux iodures métalliques, 13% de lampes à vapeur de mercure, 4% de lampes fluorescentes et 1 % de LED.

CARAVANES ET CAMPING-CARS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les autorités rappellent que le stationnement des caravanes, véhicules de camping et remorques sur les voies publiques et les places de parc, n'est autorisé que pour une durée ne dépassant pas 24 heures, jours fériés et dimanches non compris. (Selon le règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (RaLCR) article 9).

PETITS CONSEILS DE NOS JARDINIERS

En cette période de l'année, avec le froid et la neige, difficile de s'activer au jardin. Mais pour bien préparer vos plantes à la rigueur de l'hiver il est important de les protéger de la chute des températures, du vent et aussi de l'excès d'humidité. Un buttage à l'aide de paille, de feuilles mortes, de terreau ou de terre, permet de protéger vos rosiers ou vos vivaces les plus fragiles.

Pour ceux qui ont une cheminée, les cendres pourront être utilisées sur vos massifs et aux pieds des arbres fruitiers. Riche en potasse et en oligoéléments, ces cendres donneront un coup de pouce à vos plantes.

Sur le balcon ou la terrasse, il est encore temps de mettre les plantes à l'abri des courants d'air et de la neige.

Pour les arbres fruitiers, traitement à l'huile dès fin janvier pour une bonne protection.

EN CAS DE CHUTES DE NEIGE ET VERGLAS, LE DÉBLAYAGE DES TROTTOIRS EST SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ.* À CHACUN DE JOUER LE JEU.

Depuis la mi-novembre et jusqu'à fin mars, les collaborateurs du service technique se mobilisent en cas de chutes de neige ou de risque de verglas pour que les routes et trottoirs communaux restent accessibles aux usagers. La commune de Bellevue dispose d'un piquet de neige en dehors des heures de travail. Une personne dite « responsable » est dévolue à ce service et les autres peuvent intervenir en cas d'appel.

Durant les heures de travail, c'est le service des espaces extérieurs qui prend la relève. Le service déneige en priorité les arrêts TPG, les passages piétons, les écoulements d'eau et les zones à risque.

Le déneigement des routes cantonales est attaché à la voirie cantonale, (route de Lausanne, route de Collex, route des Romelles, route des Fayards).

Extrait du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques F 3 15.04 (RPSS) du 17.06.1955

Art. 22 Nettoyage en cas de neige et verglas

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.

Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons, pendant la durée de ce travail. L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9 h du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

BAISSE DES INFRACTIONS SUR NOTRE COMMUNE

D'après les statistiques établies par la police, il a été remarqué une baisse de 40% d'infractions par rapport à l'an passé et ce pour la période de janvier à septembre. Soit 82 infractions en 2011 contre 36 en 2012.

L'Opération Nez Rouge est une action de prévention, de sensibilisation et de sécurité routière, à l'échelon national, qui vise à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies. Nez Rouge propose, durant les fêtes de fin d'année, de ramener chez elles gratuitement toutes les personnes qui ne se sentiraient pas en état de conduire. Fatigue, alcool, drogue ou médicaments, sont autant de raisons de composer le numéro gratuit 0800 802 208 (022 710 27 77 pour les abonnés Orange / Sunrise) afin de confier les clés de son véhicule à une équipe de bénévoles et d'être ramené chez soi en toute sécurité.

Les 7 et 8 décembre, du 13 au 15 décembre, puis du 20 au 31 décembre 2012.
Les vendredis et samedis : de 22h00 à 05h00
Du dimanche au jeudi : de 22h00 à 03h00
Le 31 décembre : de 22h00 à 06h00

Inscription des bénévoles: benevoles@nezrouge-geneve.ch

Visitez le site: www.nezrouge-geneve.ch

INSPECTION ET PASSATION DE COMMANDEMENT AUX POMPIERS DE BELLEVUE

Samedi 13 octobre, la quasi-totalité de la compagnie des pompiers de Bellevue, soit une vingtaine, est sur le pied de guerre. En effet, c'est aujourd'hui l'inspection triennale.

L'inspecteur Decrind a déjà passé en revue l'organisation administrative de la compagnie deux jours avant avec l'Etat-Major et là, c'est l'instruction, les hommes et l'engagement qu'il inspecte. Tout commence à 8h00 avec l'appel et la mise en route de trois ateliers : l'échelle à coulisse, le parcours aux tuyaux et la moto-pompe. Vers 9h15, ALARME ! Le local de la voirie du Planet est en flammes. Toute la compagnie est mobilisée pour le sauvetage, l'extinction et le repli de tout le matériel. L'inspection est réussie. Il est 11h00 et la matinée ne s'arrête pas là puisqu'en présence de représentants des compagnies voisines, de Conseillers municipaux et de M. le Maire Marcel Beauverd, la passation de commandement s'effectue dans une ambiance solennelle et empreinte de bonne humeur.

MM. Aurélien Matti et Jean-Marc Carrillo reçoivent leur grade de lieutenant et ce dernier se voit nommé commandant par intérim. Par un bref discours, il exprime sa fierté et l'honneur d'avoir été proposé pour reprendre le commandement de la compagnie. M. le Maire n'a pas manqué de rappeler la quantité de services rendus à la collectivité par ces volontaires parfois mals reconnus de la population. Avec une dizaine d'interventions par année, les formations spécialisées, les gardes de salles et l'organisation de manifestations (notamment téléthon*, promotions, 1er août), ce sont autant de tâches utiles, variées et motivantes qu'accomplissent ces personnes d'âges, de formations et d'horizons différents. La compagnie est toujours à la recherche de nouveaux volontaires, alors si vous avez entre 18 et 35 ans et que l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à contacter M. Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Cette cérémonie se finira, avant l'apéritif offert par les deux jeunes lieutenants, par la traditionnelle photographie de compagnie.

**Le téléthon 2012 se déroulera à Bellevue à la station BP le samedi 8 décembre de 9h à 18h30.*

ENTRETIEN DE VOS JARDINS : ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Comme chaque année, les chenilles processionnaires feront leur retour dès le mois de février.

Si, dans votre jardin, s'élèvent des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins, etc.) ou des chênes et que vous y constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux, il s'agit sans doute de la chenille processionnaire. Ces

animaux disposent d'une multitude de poils très hérissés dans les replis de leur peau. Les conséquences d'un contact avec ces poils hautement urticants peuvent être graves pour l'homme, les chiens ou les chevaux. En cas d'irritation importante, il est recommandé d'aller consulter un médecin.

Evolution biologique (pour le chêne par exemple)
Les papillons nocturnes volent de fin juillet à mi-août. Après l'accouplement, les femelles pondent leurs œufs sur de fines branches à la cime des arbres. L'éclosion a lieu en avril. Pendant la nuit, les chenilles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux pour se nourrir de feuilles. De jour, elles confectionnent un tissage dans lequel elles pourront s'abriter. En été, vers la fin du stade larvaire, les chenilles tissent un nid plus grand et plus résistant qui se plaque contre le tronc et les branches maîtresses de l'arbre. Ce nid contient les chrysalides. C'est entre la fin du mois de mai et l'été que les chenilles se métamorphosent en papillons inoffensifs.

Source : Etat de Genève – Nature et Paysage

Lutte

Des traitements (biologiques) au stade de larve jusqu'à l'éclosion effectués au canon à traiter peuvent limiter la densité du parasite. Des tests de projection d'eau à haute pression afin de "neutraliser " les poils urticants ont été entrepris sans grande réussite.

Les propriétaires sont responsables de l'état sanitaire de leurs arbres. Il est recommandé de faire appel à des entreprises forestières d'échenillage ou d'élagage pour enlever les nids durant la saison morte. En intervenant plus tôt, les pontes et les pré-nids peuvent également être prélevés et de ce fait limiter les risques de dispersion des poils.

http://etat.geneve.ch/dt/nature/accueil.html

FEU BACTÉRIEN

Le feu bactérien est une maladie bactérienne (causée par Erwinia amylovora) particulièrement dangereuse et contagieuse, qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins ainsi que les arbres et arbustes indigènes et ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux, mais également sur les arbres fruitiers à haute-tige ou certaines plantes indigènes sensibles.
La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

Aidez-nous à maintenir notre territoire exempt de cette maladie !
Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif des plantes-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire
(022 388 71 71, agriculture@etat.ge.ch).
www.ge.ch/agriculture/feubacterien
Pour des informations sur le feu bactérien lui-même : www.feubacterien.ch

FC COLLEX-BOSSY, LE CINQUANTIEME

L'année qui se termine en douceur a été jubilatoire pour le FC Collex-Bossy. Un demi-siècle s'est en effet écoulé depuis que quelques jeunes férus de football décidèrent de structurer leurs joutes sportives en fondant un club. Moins jeunes mais toujours animés d'un enthousiasme contagieux, ces précurseurs ont pu suivre la floraison de manifestations qui a égrené cette année.

Le traditionnel repas de soutien en mars a donné le signal d'ouverture des festivités, suivi en juin par le tournoi Crispini consacré entièrement aux jeunes. Cette journée permet à tous les juniors du club de disputer des parties ludiques, coachés par les joueurs de la première équipe sous l'œil vigilant mais souvent trop critique des parents. Après les jeunes, c'était une semaine plus tard au tour des anciens de se retrouver autour du stade, voire sur le terrain, pour rechausser des crampons et prolonger la soirée autour d'un repas. La fin des vacances a coïncidé avec l'organisation du 58ème Tournoi des Campagnes regroupant 24 équipes du canton. Une nouveauté démontrant l'importance que le Club accorde à la formation des jeunes, un tournoi de juniors «E» a été organisé en parallèle.

Enfin en octobre, la soirée officielle du 50ème a réuni près de 200 personnes tout de rouge vêtus pour clôturer cette année historique en apothéose…mais l'histoire continue…

Si les festivités ont permis de souder l'ambiance entre les membres, de retrouver des «anciens» et de faire la connaissance de nouveaux amis, cette année a surtout prouvé que le FC Collex-Bossy reste une famille dont les membres actifs ou passifs, vétérans, seniors ou juniors, footballeurs ou footballeuses partagent toutes et tous la même vision d'un football empreint de fair-play, de convivialité et de saine sportivité.

Emmené par le Président Mehdi Derouazi, le club va profiter de la dynamique acquise pour assumer d'autres défis. En premier lieu il tient à assumer son rôle formateur. Une première équipe présente dans le championnat interrégional sert de modèle et de catalyseur pour la section juniors forte de plus de 200 joueurs et joueuses de la région, dont beaucoup de la commune de Bellevue. Le renforcement de sa visualité est un autre objectif. Une présence accrue lors des manifestations communales, une communication très active (je ne puis que vous recommander une visite régulière au site internet du Club www.fccollexbossy.ch, régulièrement mis à jour) et une excellente collaboration avec les communes du Groupement Intercommunal Stade Marc Burdet nous permettront de faire de notre club…… votre club, le club de référence de la région.

Je tiens encore, au nom du comité, des juniors et de tous les membres du Club à vous remercier, habitants et habitantes de Bellevue, pour votre soutien sans faille et de la confiance que vous nous accordez en permettant à vos enfants de rejoindre notre grande famille du FC Collex-Bossy et à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Alex Pfeiffer
Relations communes

PATINOIRE – CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE

Cet hiver encore les Bellevistes auront la possibilité d'aller patiner au centre sportif de la Vigne Blanche. La patinoire a ouvert ses portes le 24 novembre dernier et les fermera le 24 février 2013.

A noter qu'elle sera fermée le 25 décembre 2012 ainsi que le 1er janvier 2013.

Quelques dates importantes :

Mercredi 12 décembre 2012, 14h00 - Venez patiner déguisés pour l'Escalade. Stand de maquillage pour les enfants.

Samedi 15 décembre 2012 et vendredi 25 janvier 2013, de 18h30 à 23h00 - Disco sur glace pour petits et grands avec DJ MAU.

Dimanche 3 février 2013, 14h00 - Match au sommet auquel participeront : le Conseil administratif de Bellevue, l'Exécutif de Genthod ainsi que les Conseillers municipaux des deux communes.

Calendrier de l'Avent de Bellevue décembre 2012

Le Club des Bellevistes et les hôtes du Calendrier de l'Avent se réjouissent de vous accueillir entre 18h30 et 19h30 pour boire un verre de vin chaud ou une boisson saisonnière, et pour déguster des friandises ou autres spécialités.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		le club des bellevistes		Vous êtes les bienvenus chez ces hôtes entre 18h30-19h30!	1 Caserne des pompiers de Bellevue	2 V.Kaeser et ses voisins 48-54 rte de Valavran
3 Familles Decrey / Kobler / Mulet / Ravy 50, ch. Roselière	4 Chênaie 2 Familles Cartier / Mouthon 83-85, ch. Chênaie	5 Familles de la Lochette 8-36, ch. Lochette	6 Famille Cirieco 19, ch. Mollies	7 Escalade de la commune Ecole de Bellevue	8 Famille Anklin 33, ch. Tuileries	9 Famille Chincarini et voisins 15d, ch. Chênaie
10 Familles Sandoz et Barbey 91 et 93 ch. de la Chênaie	11 La Flottille La Base Nautique Port Saladin Rte de Lausanne	12 Club Education Canine 29, William-Rappard	13 Familles Sarteur / Deladoey / Jaquier / Morales 117, ch. Chênaie	14 Familles Etchepareborda / Jaquier 18, rte Collex	15 Familles Currat / Torriani 318, rte Lausanne	16 Familles des Tuileries 50, ch. des Tuileries
17 Familles Pais / Haile / Brzak 9, ch. Poisat	18 Familles Aeschmann/Stoeckli Garcia-Gill / Lazaro 3-5, ch. des Marettes	19 Familles Carrillo / Abel et voisins Pré-des-Fourneaux	20 Fête de l'école Ecole de Bellevue	21 Famille Kobler 8a, ch. Roselière	22 Parc d'accueil Pierre Challandes 33, rte de Valavran	23

Escalade

Le vendredi 7 décembre 2012

Le Club des Bellevistes et la Mairie de Bellevue vous invitent à venir fêter l'Escalade à la salle communale

Rendez-vous dans la nuit noire pour une marche aux flambeaux en musique, suivie de la traditionnelle soupe!

17h45 Rendez-vous sur le terrain de basket de l'école (pensez à vous déguiser chaudement)!
Pendant la marche aux flambeaux les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
18h Départ du cortège aux flambeaux (voir parcours).
18h30 Vin chaud offert par le Club des Bellevistes.
19h Soupe de l'Escalade, préparée dans un chaudron à l'ancienne et marmite en chocolat offertes.

PARCOURS
Ecole
ch. en Joubières
ch. des Mastelettes
ch. de la Chênaie
Webster
ch. en Joubières
Ecole

Petite restauration et buvette
Soirée en musique avec le DJ Amédéo
Concours de déguisements!
Vente de pâtisseries organisée par une classe de l'école de Bellevue

Nous vous attendons nombreux, et dans la bonne humeur, afin de célébrer la fête de l'Escalade dans une ambiance sympathique!

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

le club des bellevistes

Gagne une marmite en chocolat pour toi tout seul! Dépose ce talon dans la boîte à la buvette pendant la soirée. Que représente le déguisement du Comité des Bellevistes pendant la fête de l'Escalade (réponse précise svp)?

concours

Réponse
Nom Prénom
Age

L'APEB

TROC DE PRINTEMPS DE L'APEB 2013

Le samedi 16 mars 2013, à la salle communale, l'APEB organisera son prochain troc de printemps. Les portes seront ouvertes de 9h à midi et le troc sera accompagné d'une vente de pâtisseries et boissons tenue par une ou deux classes de l'école de Bellevue.

Les articles proposés à la vente seront des articles de saison pour enfants de 0 à 12 ans.

PAROISSE PROTESTANTE DES 5 COMMUNES, QUELQUES DATES IMPORTANTES:

Dimanche 23 décembre à 10 heures
à la chapelle des Cornillons, Chambésy
Culte de Noël avec la Sainte Cène.

Lundi 24 décembre à 18 heures
au temple de Genthod
Noël des familles
Ce culte sera marqué par la lecture du récit de Noël, une courte histoire accessible pour les enfants ainsi que des chants traditionnels.

Conscient que pour la plupart d'entre vous une fête en famille vous attend, ce culte ne dépassera pas l'heure !

Lundi 24 décembre à 23 heures
à la chapelle des Crêts, Grand-Saconnex
Nuit de Noël
Courte veillée pleine de musique.

Mardi 25 décembre à 10 heures
au temple de Genthod
Jour de Noël
Une petite cantate de Noël et d'autres pièces pour petits s'accordent autour des textes bibliques de Noël. Jacques Tchamkerten, Elisabeth Kaytar, une sopraniste ainsi qu'un groupe de laïcs préparent ce moment.

HISTOIRE BELLEVISTE, HISTOIRE DE CLUB, HISTOIRE HEUREUSE

C'est l'histoire d'une petite chienne nommée Vialis, arrivée cet été dans une famille belleviste à l'âge de 6 mois et qui a été maltraitée au début de sa vie. Tout l'effrayait, en particulier toute présence masculine la faisait fuir en tremblant de tous ses membres. Grâce à l'amour de ses maîtres, avec l'aide et la patience de nos éducateurs, Vialis a pris confiance en elle et en l'humanité. Le bonheur, elle l'a enfin trouvé. Et voir le sourire de sa maîtresse à qui on a annoncé que Vialis est maintenant apte à se joindre à ses congénères de la « classe chiots » est pour nous une belle récompense.

Bienheureuse Vialis.

« Il ne m'importe pas de savoir si un animal peut raisonner. Mais du seul fait de savoir qu'il peut souffrir je le considère comme un camarade » (Albert Schweitzer).

Gérald Margueron, Président

WWW.CEC-WEB.CH

Après une année de jubilé en 2011, les Artisans ont débuté 2012 avec un Comité renforcé d'une secrétaire, d'un nouveau responsable des Ateliers et d'une trésorière ad-intérim. L'exposition du mois d'octobre – présentant les peintures d'Ilke Gerçerkçi, les aquarelles de Ruth-Hélène Pfrunder et les céramiques de Christiane Zbinden – a été un franc succès et a vu un grand nombre de visiteurs.
Les Ateliers ont également repris à l'automne, avec une soirée de fabrication de pâtes, dont le deuxième volet est prévu pour le mois de janvier 2013, avec pour thème "Ravioles et ravioli". Toutes propositions d'artisans/artistes désireux de partager leurs talents et leur enthousiasme seront accueillies avec plaisir. Le planning des Ateliers est disponible sur le site internet de l'AAB: www.artisans-bellevue.ch.
Pour cette fin d'année - après la décoration de printemps suivie d'une bonne pause estivale - la fontaine a été mise en habits de fête, à temps pour le traditionnel Marché de Noël qui s'est déroulé à la salle communale de Bellevue les 24 et 25 novembre, rassemblant une vingtaine d'artisans-exposants heureux de présenter leurs créations. Outre l'aubade de l'Harmonie de Genthod-Bellevue et l'accueil par les représentants de la Mairie pour l'ouverture du Marché, ainsi que les spécialités gourmandes proposées par la Société de Sauvetage, le concours de dessin des enfants est toujours aussi populaire, tout comme les ateliers d'origami organisés par un jeune homme talentueux de la commune.

La prochaine échéance des Artisans est l'Assemblée générale qui se tiendra au local des Artisans le mardi 19 février 2013. Le Comité de l'AAB se cherche un(e) nouveau(elle) Président(e). Si vous avez un tantinet l'âme d'un chef d'orchestre et que vous aimez les partitions autant que les musiciens, n'hésitez pas, faites-vous connaître. C'est une tâche enrichissante et passionnante qui vous attend.
Le poste de trésorier(ère) est également à pourvoir. Si la calculette, les bilans et les budgets sont vos domaines de prédilection, soyez généreux, offrez un peu de temps aux Artisans.
Passionné(e)s de déco et d'expositions, de bricolages et d'artisanat, venez renforcer l'équipe du Comité.
Les Artisans attendent votre proposition par e-mail (artisans-bellevue@bluewin.ch) ou par téléphone (022 774 20 04 ou 022 774 00 71).

Toute personne intéressée par les diverses activités peut devenir membre de l'Association des Artisans de Bellevue et Rive droite, dont la cotisation annuelle est de Fr 40.- (un petit prix pour une grande aventure). Un simple message e-mail ou un coup de téléphone suffit.

Le Comité de l'AAB vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2013.

FETE DE NOEL – ECOLE DE BELLEVUE

Les élèves de la division élémentaire fêteront Noël le
jeudi 20 décembre 2012
à 19h00, dans la salle communale.

La soirée débutera par les chants des élèves, suivi d'un spectacle de magie présenté par la compagnie Jour de Rêve. Le Père Noël viendra ensuite nous faire une petite visite, puis nous terminerons cette soirée autour d'un goûter de Noël et d'un bon vin chaud.

Afin de faciliter l'accès, un parking provisoire sera mis à votre disposition sur le terrain de basket de l'école.

FSASD Fondation des services d'aide et de soins à domicile → INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN À DOMICILE - imad

Dès le 01.01.2013 imad INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN À DOMICILE

Le 1er janvier 2013, la fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) changera de nom pour s'appeler institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et devenir un établissement public autonome (EPA).
L'évolution n'aura aucune conséquence pour les 16'000 clients ainsi que sur les prestations de la FSASD.

genève Croix-Rouge genevoise

CHAPERON ROUGE
GARDE D'ENFANTS À DOMICILE EN CAS D'URGENCE

Lorsque votre enfant est malade ou que votre système de garde habituel (parent, crèche) fait défaut, ou encore lorsque vous devez vous absenter de manière imprévue, le Chaperon Rouge prend le relais. Sur simple appel téléphonique, une garde d'enfants se rendra à votre domicile en moins de quatre heures.

Les gardes d'enfants sont formées et employées par la Croix-Rouge genevoise, qui garantit leurs compétences. Les missions à domicile, de 2 heures à 3 jours, se déroulent durant la journée.

Grâce à une augmentation du soutien financier de la part du canton de Genève, l'association Chaperon Rouge a pu baisser ses tarifs de garde d'urgence pour les enfants malade de 0 à 12 ans.

- Pour les familles avec subside* : CHF 5.- l'heure, au lieu de CHF 8.20.
- Pour les familles sans subside : CHF 10.- l'heure, au lieu de CHF 16.20.

*Subside accordé par le Service de l'assurance maladie.
Pour plus d'informations : www.chaperon-rouge.ch

NET LÉMAN – 6ÈME EDITION

Lors du 22 septembre dernier et notamment sur le site de Port Gitana à Bellevue, a eu lieu la 6ème édition de la journée Net'Léman. Journée qui avait pour but de nettoyer les rives et les fonds de notre lac Léman. Sur les communes et villes de : Cologny, Genève, Bellevue, Rolle, Saint-Prex, Morges, Montreux et du Bouveret, la manifestation a mobilisé environ 300 plongeurs et 400 marcheurs, ce qui a permis de sortir 11 tonnes de déchets. Cette année, le nombre d'objets de grande taille a été moins élevé que lors des précédentes éditions, par contre le nombre de bouteilles en PET, de canettes en alu, de briquet, de mégots et de divers emballages alimentaires n'ont eux malheureusement pas diminués.

A Port Gitana, 3'750kg d'objets et de déchets ont été sortis de l'eau. En voici l'extrait : 150 canettes en aluminium, 115 bouteilles en PET, 203 bouteilles en verre, 1'344 mégots, 273 emballages alimentaires, 8 pneus, 50 bombes de peinture, 5 piles, 1 chargeur, 1 jerricane, 8 réservoirs à essence, 3 télévisions, 3 pots, 5 sacs en plastique, 5 draps, 2 chaises, 5 bidons en plastique, 13 vêtements, 1 moteur de vélomoteur, 1 urne, 1 bouche d'égout, 3 barbecues, 2 tables, 2 tupperwares, 2 brosses à dents, 1 dentifrice, 1 montre, 1 reste de ponton, cordes et pièces de bateaux, 1 barrière de chantier, ancien ponton d'amarrage à 200 mètres de la rive (nécessitant l'intervention de 8 plongeurs et 2 bateaux du sauvetage), 1 jante de voiture, 4 phares de voiture, 1 parapluie, 1 vélo, 3 matelas, 41 balles de golf, 6 balles de tennis, 9 briquets…

Pour plus d'informations sur Net'Léman :
http://www.netleman.ch/

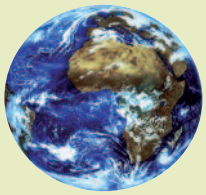

UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

Les sels de déneigement

L'utilisation des sels de déneigement a un impact négatif sur l'environnement, notamment en limitant la croissance des arbres au printemps et en polluant les sols. Le salage des routes peut également modifier la composition chimique voire biologique des milieux aquatiques. Ainsi, la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) a montré que la salinité du Lac Léman avait été multipliée par 3 en 40 ans notamment à cause du salage des routes.

Nous pouvons tous agir devant chez nous, par exemple en déneigeant à la pelle plus régulièrement avant que le dégel et le regel ne fassent leur effet, en dispersant du gravier ou des copeaux de bois, en adaptant la quantité de sel selon la température et en s'équipant de bonnes chaussures sans semelles lisses. Cela aura en plus l'avantage d'augmenter votre sécurité !

Source : www.ecowizz.net/articles/2010/11

FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous informons que la mairie fermera ses portes du vendredi 21 décembre 2012 au mercredi 2 janvier compris. Nous vous accueillerons à nouveau dès le jeudi 3 janvier 2013 selon les horaires d'ouverture habituels.

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2011

Pour celles et ceux qui voudraient prendre connaissance de notre compte rendu administratif et financier pour l'année 2011, sachez qu'il est disponible dans la rubrique « publications » de notre site internet. Vous pouvez en outre en demander un exemplaire papier en mairie.
Bonne lecture !

PASSEPORT / CARTE D'IDENTITE :

Le service des passeports et de la nationalité, sise route de Chancy 88, 1213 Onex, fermera ses portes du lundi 24 décembre 2012 au mardi 1er janvier 2013 inclus, réouverture à partir du 2 janvier 2013 dès 7h30. Pour toute question, il est également possible d'appeler le numéro gratuit mis en place par la Confédération : **0800 820 008**.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours venir à la réception de la mairie faire vos demandes de cartes d'identité uniquement.

JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la commune engagera en 2013 une dizaine de jeunes gens pour travailler dans les services des espaces extérieurs, du secrétariat et des bâtiments.

Dès le 3 janvier 2013, les personnes intéressées trouveront à la réception de la mairie, ainsi que sur notre site internet, les formulaires d'inscription à nous retourner avant le 28 février accompagnés d'un dossier complet.

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3'205 habitants à fin octobre 2012.

BELLEVUE... QUELQUES SOUVENIRS EN IMAGES

L'actuelle station-service de Bellevue ne date pas d'hier. Voici une vue de 1939. On y reconnaît au fond Bellavista, aujourd'hui propriété utilisée par la Mission d'Algérie, et la route Suisse, alors bétonnée pour faciliter un éventuel déplacement des chars de l'armée.

Vous possédez des documents sur Bellevue ? Partagez-les pour compléter les archives communales !

Plus de photos sur www.mairie-bellevue.ch, rubrique «histoire» ou www.notrehistoire.ch.

Station-service de Bellevue en 1939.
Photographie issue du fond photographique de la famille Tissot-Guichard.

AGENDA 2012-2013 DE LA COMMUNE

Nous vous rappelons que **la patinoire du centre sportif de la Vigne Blanche** a ouvert ses portes pour l'hiver depuis le 24 novembre 2012 et ce, jusqu'au 24 février 2013 (selon météo).

Le Calendrier de l'Avent est organisé par le Club des Bellevistes tous les soirs de décembre. Programme dans la rubrique «culture et loisirs».

DÉCEMBRE 2012

Vendredi 7 :
Fête de l'Escalade, salle communale, dès 17h45

Samedi 8 :
Téléthon par les pompiers, stations BP de 9h à 18h30

Jeudi 20 : Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00

Lundi 24 au vendredi 4 janvier 2013 :
Vacances scolaires de Noël et Nouvel An

JANVIER 2013

Lundi 28 janvier :
APEB - Café des parents « Tatout !»
(techniques d'autoprotection pour enfants)
au restaurant le Coup de cœur, 20h00

Mardi 29 : Séance du Conseil municipal, 20h30

FÉVRIER 2013

Lundi 11 au vendredi 15 : Vacances scolaires

Mardi 26 : Séance du Conseil municipal, 20h30

MARS 2013

Dimanche 3 : Votations

Marcel Beauverd,
Catherine Du Pasquier et Daniel Fabbi,

vous adressent tous leurs meilleurs voeux
pour que cette année vous apporte santé et bonheur
au sein de vos foyers.

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes;
vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites,
vous informer sur les manifestations à venir,
vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue
Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Les vendredis: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Technique – Bâtiments – Services extérieurs
- Développement durable
- Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.

FSC www.fsc.org
MIXTE
Issu de sources responsables
FSC® C103623